

APPEL À PARTICIPATION À LA 4^e ÉDITION DU SPEED-DATING DU CRÉATIVLAB AMPIRIC

- Vous êtes responsables d'entreprise, chercheurs, enseignants, ou formateurs
- Vous travaillez seul ou en équipe
- Vous souhaitez développer une ressource pédagogique permettant d'améliorer les apprentissages fondamentaux à destination des pédagogues et des formateurs
- Vous recherchez un partenaire académique ou une structure socio-économique pour coconstruire et/ou expérimenter votre ressource pédagogique
- Vous désirez candidater au CréativLab Ampiric pour être accompagnés tout au long de votre projet

... Alors, participez au speed-dating du CréativLab Ampiric !

Une opportunité à saisir pour

- faire connaître votre projet et échanger avec la communauté Ampiric
- fédérer un ou des partenaires pour développer votre projet
- être accompagné tout au long de la réalisation de votre projet

Le CréativLab, c'est quoi ?

Le CréativLab s'inscrit dans l'Action 4 du pôle [AMPIRIC](#), lauréat en 2020, de l'appel à projets « Pôles pilotes de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation ». Il s'agit d'un espace de coopération et de recherche-action dédié aux pédagogues, chercheurs et entreprises. Coordonné par l'ANRT, il bénéficie du soutien et de l'accompagnement de tous les partenaires d'AMPIRIC.

Les missions du CréativLab ?

- coproduire, expérimenter et labelliser des ressources pédagogiques permettant d'améliorer les apprentissages fondamentaux à destination des enseignants et formateurs ;
- faire émerger une intelligence collective publique-privée et contribuer aux communautés de pratiques développées dans le cadre d'Ampiric ;
- développer une filière française spécialisée dans la production d'outils pédagogiques.

Pour qui ?

Cet appel à participation est ouvert aux **responsables des entreprises, chercheurs, enseignants, ou formateurs** à la recherche d'un partenaire pour coconstruire un projet visant à créer de nouvelles ressources pédagogiques.

Pourquoi participer au speed-dating du CréativLab ?

Le speed-dating du CréativLab sera organisé **le mardi 4 avril 2023 à Marseille**. Il offrira la possibilité aux candidats de :

1. présenter un projet à l'ensemble de la communauté Ampiric (chercheurs, INSPÉ, CARDIE, Canopé, responsables de structures socio-économiques, enseignants, formateurs, éducateurs...),
2. rencontrer et convaincre des partenaires potentiels de rejoindre le projet présenté,
3. coconstruire une recherche partenariale pour développer le projet,
4. candidater au CréativLab pour bénéficier d'un accompagnement tout au long du développement du projet

Le speed-dating n'est en aucun cas une évaluation ou une sélection. Cette étape est exclusivement un moment d'échange.

Quels projets ?

Cet appel concerne tous les projets susceptibles de **répondre aux besoins des enseignants et des formateurs**. Ils doivent être au service de l'apprentissage des savoirs fondamentaux et de l'apprentissages de ces savoirs en contextes.

La durée maximum d'un projet est de 36 mois.

Calendrier

Cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert du **5 janvier au 28 février 2023 (à minuit)**.

- **5 janvier 2023** : ouverture de la plateforme de dépôt des dossiers pour participer au speed-dating.
- **28 février 2023** : fermeture de la plateforme.
- **4 avril 2023** : speed-dating à Marseille.

À l'issue du speed-dating, les candidats disposent de deux mois pour coconstruire un projet de recherche partenariale autour de l'initiative présentée au speed-dating.

- **du 5 avril au 4 juin 2023** : dépôt du projet de recherche partenariale sur une plateforme dédiée pour candidater au CréativLab.

- **5 juin 2023** : Les projets déposés sont transmis à des chercheurs-référents (deux par projet) désignés au sein du Conseil Scientifique Interne (CSI) d'Ampiric. Ils sont chargés d'expertiser les dossiers et de donner un avis favorable ou défavorable aux projets.
- **5 juillet 2023** : Les candidats ayant reçu deux avis favorables sont convoqués à présenter oralement leur projet devant un comité de sélection qui désignera les projets lauréats.

Le comité de sélection peut également, s'il le juge nécessaire, sélectionner des projets « à incubation ». Dans ce cas, le CréativLab offrira la possibilité aux porteurs de faire mûrir, pendant un an, les projets jugés prometteurs, en mettant à leur disposition son réseau et ses moyens.

- **13 juillet 2023** : annonce des résultats aux candidats.
- **1^{er} octobre 2023** : Lancement des projets lauréats.

Pourquoi candidater au CréativLab Ampiric ?

Les porteurs des projets lauréats du CréativLab Ampiric auront la possibilité de :

- **nouer des partenariats avec les acteurs de l'éducation, de la recherche et du monde de l'entreprise ;**
- **être accompagnés tout au long du développement d'une ressource pédagogique innovante ;**
- **avoir accès à des ressources et partager les connaissances dans un réseau ;**
- **bénéficier d'un financement** : Les projets lauréats bénéficieront d'un financement de fonctionnement pouvant aller jusqu'à 15 000 € pour l'ensemble du projet (selon le budget et les dépenses éligibles).

Documents joints à cet appel

Le protocole de fonctionnement du CréativLab

Contact

creativlab@anrt.asso.fr